

à l'émergence très rapide et souhaitée du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP).

La semaine prochaine, lors de mon séjour au Japon et à Hong Kong, j'examinerai de quelle façon nous pouvons collectivement faire avancer le programme de la CEAP. Cet organisme, le premier au sein duquel la Chine, Taïwan et Hong Kong siègent en tant qu'économies de plein droit, est devenu le principal forum de discussion et de coopération économiques de la région. Nous croyons qu'il peut fortement contribuer à consolider les liens et à éviter les malentendus.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et tout cadre institutionnel qui pourrait naître de l'*Uruguay Round* continueront de servir de pierre angulaire à la politique commerciale mondiale. La CEAP peut, de son côté, répondre à des besoins régionaux. Elle peut favoriser la transparence des politiques et des règlements nationaux et, nous l'espérons, amener une harmonisation des normes et des méthodes commerciales. Même si le programme n'est pas encore complètement élaboré, il est possible de prendre des dispositions au niveau de la CEAP afin de protéger les investissements, d'établir des codes de conduite régissant les pratiques douanières et administratives qui entravent le libre-échange et peut-être même de conclure des ententes sur la propriété intellectuelle et les processus de règlement des différends.

La CEAP pourrait jouer un rôle encore plus important et atténuer les différends dans la région et, par le fait même, limiter les dommages causés par des relations bilatérales tendues, voire provoquer une certaine détente.

Il y aussi de nombreux autres problèmes et défis que je n'ai pas abordés aujourd'hui.

Même si je n'ai pas traité de tous les dossiers, je tiens à vous assurer que ce que nous faisons dans la région Asie-Pacifique, qu'il s'agisse de favoriser les discussions et l'adoption de la règle de droit, d'établir un pays au Cambodge ou de mettre en place, dans la région, des structures et des institutions qui reposent sur des règles, est de façon importante dans l'intérêt national à long terme du Canada et constitue une haute priorité dans l'ensemble de notre politique étrangère.

J'ai utilisé plus tôt l'expression «siècle du Pacifique». En sa qualité de participant actif aux événements et aux décisions qui prennent forme dans la nouvelle région Asie-Pacifique, le Canada pourrait bénéficier considérablement des progrès économiques, sociaux et politiques réalisés dans la région.